



REPUBLIQUE DU CAMEROUN REPUBLIC OF CAMEROON

**DEUXIEME PARTIE DE LA 28eme SESSION DE L'AUTORITE
INTERNATIONALE DES FONDS MARINS.**

(Kingston, Jamaïque, 24 – 28 juillet 2023)

**Déclaration du Chef de la délégation camerounaise
S.E.M. CHINMOUN OUMAROU**

Kingston, le 26 juillet 2023

À vérifier au prononcé

Thank you, Mr. President,

Allow me, as this the first time I am taking the floor during this meeting, to congratulate you for your election to the presidency of the 28th session, as well as the entire bureau and assure you of my delegation's full support and cooperation. I am convinced that the experience and outstanding qualities which are yours, by facilitating fruitful and constructive exchanges, constitute guarantees of the success of our deliberations.

I am pleased to commend the remarkable work accomplished by your predecessor, Ambassador Satyendra Prasad, Permanent Representative of FIJI to the United Nations and the successes achieved during his presidency.

To the Secretary General of the Authority, I would like to renew Cameroon's warm congratulations for the implementation of the reforms he has initiated for a more efficient International Seabed Authority, as well as the notable progress made since his arrival at the head of our Organization, enhancing its maturity to better respond to the needs of Member States.

My delegation also seizes this opportunity to thank the Government of Jamaica for the hospitality and all facilities granted to us.

**Monsieur le Président,
Excellences Mesdames, Messieurs,**

Au titre du point de l'ordre du jour sous examen, le Cameroun souscrit à la déclaration faite par la distinguée représentante du Ghana au nom du Groupe africain et voudrait ajouter les remarques ci-après, à titre national.

Mon pays tient tout d'abord à féliciter le Secrétaire général, M. Michael Lodge pour ce rapport qui offre un état illustré et exhaustif de toute l'étendue et de la portée des activités de l'Autorité durant la période juillet 2022 - juin

2023, ainsi qu'un aperçu clair sur la gestion durable et responsable des grands fonds marins et de leurs ressources dans l'intérêt de l'humanité.

Ma délégation prend note de son riche contenu qui répertorie non seulement les informations sur l'état de la Convention et des instruments juridiques connexes, mais également et surtout présente la situation en ce qui concerne la Zone, l'état des contributions au budget de l'Autorité, l'état des contrats d'exploration dans la Zone, le résumé des principaux résultats des travaux de la session précédente de l'Autorité et d'autres informations importantes.

Mon pays note les progrès significatifs accomplis dans la mise en œuvre des différentes actions de haut niveau et des activités connexes identifiées dans le Plan stratégique et le Plan d'action de haut niveau pour la période 2019-2023.

Il félicite le Secrétaire Général et son équipe pour l'ensemble des activités menées pendant la période sous revue et salue l'approche d'évaluation des progrès accomplis suivant les indicateurs conçus pour permettre de suivre et de mesurer les résultats obtenus par l'Autorité dans la réalisation des 9 grandes orientations stratégiques retenues.

Monsieur le Président,

Pour ce qui est de l'orientation stratégique sur le renforcement des capacités des États en développement, ma délégation prend note et se félicite des diverses activités entreprises à cet égard par l'Autorité. Elle apprécie également l'augmentation des opportunités fournies, ainsi que les efforts continus rendus possibles par le Fonds de dotation de l'Autorité.

Nous sommes d'avis que le renforcement des capacités des pays en développement est un paramètre absolument nécessaire qui doit davantage

être consolidé dans les prochains cycles d'activités étant donné son importance en vue de permettre aux Etats concernés d'acquérir ou de consolider le "know-how" nécessaire pour mener des recherches, gérer de manière durable les ressources vivantes et non vivantes et protéger le milieu marin de la Zone.

De même, nous saluons le nombre de nouveaux partenariats stratégiques établis pour soutenir la mise en œuvre du mandat et des compétences de l'Autorité, ainsi que leur élargissement aux organisations scientifiques de recherche des États en développement.

Dans le même ordre d'idées, mon pays considère que le renforcement des capacités du Secrétariat, en particulier dans le domaine de l'inspection est indispensable. Il l'est d'autant plus qu'au fur et à mesure qu'on entrera dans l'exploitation, la Division de l'inspection doit être parfaitement outillée par un personnel techniquement au point, doté des plus grandes qualités de travail, d'expertise et d'expérience, faute de quoi il sera difficile au Secrétariat de pouvoir convenablement s'acquitter de ses prérogatives, surtout en matière de contrôle des contractants.

En outre, le Cameroun saisit cette occasion pour reconnaître et apprécier les contributions financières apportées à cet effet par les pays membres, les entrepreneurs et les autres parties prenantes aux deux fonds fiduciaires volontaires créés par l'Autorité, qui permettent non seulement à l'organisation des formations et autres opportunités de renforcement des capacités, mais également la participation de représentants et d'experts de pays en développement aux réunions de l'Autorité et sessions des Commissions Juridique et Technique et des Finances.

**Monsieur le Président,
Excellences Mesdames, Messieurs,**

Au cours de sa 28^{ème} session, le Conseil a décidé d'entériner la recommandation de la Commission Juridique et Technique en vue de la nomination d'un Directeur Général par intérim de l'Entreprise. Mon pays qui a toujours soutenu l'opérationnalisation effective, à meilleure convenance possible, de cet organe, salue cette importante avancée et émet le vœu que cette décision permette de mieux orienter notre feuille de route dans le processus de mise en œuvre de l'Entreprise, y compris en ce qui concerne la politique managériale, les différentes options administratives, ainsi que la désignation des responsables chargés de l'animer.

L'opérationnalisation de la Commission de Planification Economique constitue, avec le déploiement effectif de l'Entreprise et l'adoption du mécanisme de paiement et du règlement de l'exploitation minière dans la Zone, les conditions indispensables à l'achèvement du régime réglementaire pour l'exploitation et exhorte fortement l'Autorité à en tenir compte. Il l'exhorte tout aussi à faire tout ce qui est nécessaire pour garantir que les activités minières ne commencent que lorsque l'ensemble du régime juridique et des institutions sont effectives et qu'il est clairement prouvé qu'elles seront bénéfiques pour l'humanité.

Dans cette perspective, mon pays relève la nécessité de veiller à ce que le Conseil mène ses travaux de manière efficace, sur la base d'un plan de travail clair, l'ordre dans lequel les questions seront examinées, ainsi que le respect du calendrier des activités.

Pour finir, le Cameroun saisit cette occasion pour saluer les inlassables efforts fournis par le Secrétaire Général pour permettre à notre Organisation de remplir efficacement son mandat et lui réitère son engagement à continuer à lui apporter tout le soutien nécessaire dans la réalisation de sa mission.

Je vous remercie pour votre aimable attention. /-